

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-654568

108517

## Maladie

## Dentaire

## Optique

## Autres

Matricule : 11573

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : FAKIH HICHAM

Date de naissance : 16/05/1973

Adresse : 03 Rue Ned Loutbani, 1<sup>er</sup> Etage  
APPARTEMENT - BELVEDERE CASABLANCA

Tél. : 0611888779 Total des frais engagés : 1750.50 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. Najoua GHAZAL  
Psychiatre - Psychothérapeute  
17, Rue Naïb Mahfoud, Qu. Gauthier  
Tél. : 05 22 22 11 21 - Fax : 05 22 27 27 15  
Casablanca

Date de consultation : 16-03-2022

Nom et prénom du malade : FAKIH Hicham

Age :

Lien de parenté :  Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 21/03/2022

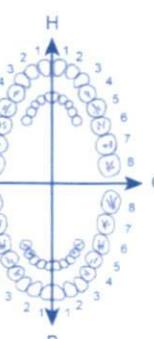
Signature de l'adhérent(e) :

21/03

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE NOUVELLE CASABLANCA BOUTIQUE SOCIÉTÉ LIBÉRALE CASABLANCA</i>	14/03/22	1250,50

ANALYSES - RADIOPHARMACIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES																
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.																
<b>Important :</b> Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.																
<b>SOINS DENTAIRES</b> 		<b>Dents Traitées</b> (List of teeth treated)	<b>Nature des Soins</b> (Nature of treatments)	<b>Coefficient</b> (Coefficient)												
				INP : <input type="text"/>												
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>												
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>												
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>												
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>												
<b>O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES</b> 		<b>DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE</b> <table border="0"> <tr> <td style="text-align: center;">H</td> <td style="text-align: center;">25533412</td> <td style="text-align: center;">21433552</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">B</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">11433553</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">G</td> <td style="text-align: center;">35533411</td> <td></td> </tr> </table> <b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Therapeutique, nécessaire à la profession			H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	00000000	11433553	G	35533411	
H	25533412	21433552														
D	00000000	00000000														
B	00000000	11433553														
G	35533411															
		CŒFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>														
		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>														
		DATE DU DEVIS <input type="text"/>														
		DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>														

Dr. Najoua GHAZAL  
Psychiatre - Psychothérapeute

LOT: 1072260  
PER: 12-2023  
PPV: 79,30DH

LOT: 1072260  
PER: 12-2023  
PPV: 79,30DH

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat - R.P.1.  
Ain sebaâ Casablanca  
SOLIAN 200mg, cp séc B 30  
PPV: 339,00 DH

الدكتورة نجوى غزال  
أخصائية الأمراض النفسية والعصبية

1  
339,00x2

FAKIR Hicham

Soliane 200 mg  
156,00x2  
dep matin

Busdeel 1 mg  
156,00x2  
dep matin

79,30x3  
Valpro 500 LP  
133,00x2  
dep matin

Artane 5 mg  
125,00x150  
dep matin

6 118001 081271

Casablanca, le

12-3-2022

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat - R.P.1.  
Ain sebaâ Casablanca  
SOLIAN 200mg, cp séc B 30  
PPV: 339,00 DH

6 118001 081271

PU 280252  
(2B)

dep matin

PU 280253  
(2B)

dep matin

PU 280254  
(2B)

2x500 mg

PU 280255  
(2B)

dep matin

22/03/2023  
CASABLANCA  
NOUVELLE  
EXP 03/23  
PPV 154 DH00

LOT 0002114  
EXP 03/23  
PPV 154 DH00

LOT 0102080  
EXP 02/24  
PPV 154 DH00

de 40 jours

Dr. Najoua GHAZAL  
Psychiatre - Psychothérapeute  
17, rue Najib Mahfoud - Quartier Gauthier  
Casablanca - Tél. : 0522 22 11 21 - Fax : 0522 27  
0522 27 27 15 - الهاتف : 0522 22 11 21 - الفاكس : 0522 27 27 15

ARTANE 5MG  
CP B20  
P.P.V:13DH30  
LOT: 21E005  
PER: 31/2024  
6 118000 060314

ARTANE 5MG  
CP B20  
P.P.V:13DH30  
LOT: 19E004  
PER: 09/2022  
6 118000 060314

قة نجيب محفوظ - حي ثوتيي - الدار البيضاء - الهاتف : 0522 22 11 21 - الفاكس : 0522 27 27 15